

Fiche standardisée pour plan tarifaire Internet

Opérateur		Belcenter		Plan tarifaire		START	
Date de dernière mise à jour		01/08/2017		Date limite de validité			
Technologie		xDSL <input checked="" type="checkbox"/>		EuroDOCSIS <input type="checkbox"/>		WLL <input type="checkbox"/>	
						Satellite <input type="checkbox"/>	
Frais							
Abonnement mensuel (€/mois)		29,90		Activation (€)		99,00	
Installation (€)		Par l'opérateur		oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		50,00	
				OU		Par le client	
				oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		0,00	
Raccordement		<input checked="" type="checkbox"/> Ligne téléphonique		<input type="checkbox"/>		Câble télédistribution	
						Location de la ligne (€/mois)	
						0,00	
Modem (2)		Achat (€)		50,00		OU	
						Location (€/mois)	
Conditions contractuelles							
Durée indéterminée		<input checked="" type="checkbox"/>		Durée (mois)			
				Indemnité de résiliation dans les 6 premiers mois		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Tableau d'amortissement pour vente couplée		<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		Type d'appareil			
Eléments tarifaires récurrents offerts en réduction				Durée			
Caractéristiques techniques							
Volume(GB)		Vitesse download (Mbps)		Vitesse upload (Mbps)			
100		10 / 1 (1)		1			
Dénomination		Volume GB		Prix €		Durée de validité	
Volume pack 5 GB		5		5,00		illimités	
Options supplémentaires							
Dénomination		Description		Prix (€/mois)			
Avantages							
<p>(1) 10 Mbps est la vitesse de connexion maximale offerte à nos clients. Cette vitesse peut descendre jusqu'à 1 Mbps selon divers facteurs dépendant principalement de la distance entre le point de raccordement et la centrale, de l'installation informatique et du câblage intérieur. Les trois facteurs doivent être optimaux pour pouvoir surfer à la vitesse maximale.</p> <p>(2) Belcenter recommande l'utilisation d'un modem agréé tel que le modem BBox3, O-Box3 ou aMod. Néanmoins si le client opte pour un autre, Belcenter n'assume aucune responsabilité quant au fonctionnement et / ou à la maintenance de celui-ci.</p>							
<p>Cette fiche standardisée vise à résumer les principales caractéristiques du plan tarifaire : elle n'est en aucun cas destinée à remplacer le contrat.</p>							

Notes explicatives concernant la fiche standardisée pour plan tarifaire Internet fixe

1. Tous les montants financiers sont exprimés en euros (€) ou eurocents (€c) TVA comprise.
2. Plan tarifaire : dénomination complète du plan tarifaire telle qu'apparaissant sur le site Internet de l'opérateur.
3. Date limite de validité : mention de la date éventuelle d'échéance de l'offre commerciale, promotions comprises, au-delà de laquelle, le cas échéant, cette offre est modifiée et sera décrite par une nouvelle fiche standardisée. Il s'agit de la limite de validité des conditions de l'offre décrites dans la fiche pour un nouveau contrat : si un contrat est souscrit au plus tard au moment indiqué, les conditions de la fiche sont en principe d'application pendant le contrat (sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures des caractéristiques du plan tarifaire au cours du contrat). Après la date indiquée d'autres conditions, décrites dans une nouvelle version de la fiche, seront associées à un nouveau contrat conclu.
4. Technologie : il existe cinq grandes technologies pour offrir des services d'accès fixe à l'Internet : xDSL sur la ligne téléphonique, EuroDOCSIS sur le câble coaxial de télédistribution, les systèmes de boucle locale à large bande par voie radioélectrique (WLL = Wireless Local Loop) et les satellites. Le cas échéant, la possibilité d'accéder à Internet par le truchement de hot-spot WiFi doit être indiqué en tant qu'option ou avantage.
5. Activation : frais uniques d'activation du service.
6. Installation : la possibilité est prévue de mentionner les prix de deux formules d'installation, une par l'opérateur (intervention d'un technicien chez le client) et l'autre par le client lui-même (« do it yourself »).
7. Raccordement : les technologies filaires d'accès à l'Internet nécessitent un raccordement physique soit à la ligne téléphonique, soit au câble coaxial de télédistribution. Il y a lieu d'indiquer le type de raccordement requis.
8. Location de ligne : si une ligne doit être louée pour obtenir le service, son prix de location mensuel, qui doit être ajouté par le client à l'abonnement mensuel, doit être mentionné, même si ce prix doit être payé à un autre opérateur.
9. Conditions contractuelles : si le contrat n'est pas à durée indéterminée, indiquer le nombre initial de mois d'engagement.
10. Tableau d'amortissement pour vente couplée d'appareil terminal : il est indiqué le cas échéant si l'offre inclut la fourniture à prix réduit ou sans surcoût d'un appareil terminal. Dans ce cas, si l'opérateur fournit au client un tableau d'amortissement de cet appareil, indiquant, conformément aux prescriptions légales en vigueur, la valeur résiduelle de cet appareil en cas de résiliation anticipée du contrat.
11. Type d'appareil : l'indication du genre d'appareil offert en vente couplée, par exemple GSM, tablette, etc.
12. Éléments tarifaires récurrents offerts en réduction : dans le cas où certains éléments tarifaires à caractère récurrent (par exemple l'abonnement) font l'objet d'une réduction, les éléments en question et la réduction sont indiqués ainsi que la durée pendant laquelle cette réduction est en vigueur.
13. Caractéristiques techniques : les trois principaux paramètres caractérisant un produit d'accès à Internet sont le volume maximal téléchargeable par mois, la vitesse maximale dans le sens descendant (download) et la vitesse maximale dans le sens montant (upload). Les volumes sont exprimés en GB. Les vitesses sont exprimées en Mbit/s.
14. Vitesses : les vitesses de transfert de données correspondent aux vitesses nominales telles qu'indiquées dans les offres commerciales des opérateurs. Il ne s'agit pas des vitesses réelles applicables au cas d'un client particulier.
15. Options supplémentaires : cette zone est exclusivement destinée à décrire d'éventuelles options qui ne seraient pas conformes à la structure de la zone relative aux options tarifaires.
16. Avantages : cette zone peut servir à décrire d'éventuels avantages supplémentaires qui sont directement liés au produit et qui ne seraient pas conformes à la structure des zones relatives aux frais ou prix, par exemple la gratuité de certains types plus spécifiques d'appels ou de trafic ou encore le prix d'appareils terminaux offerts en vente couplée.